Procès-verbal de l'Assemblée générale du Comité de l'Aisne Natation

Laon le 24 janvier 2026

Liste des Présences - Assemblée Générale

Membres du Bureau et Responsables :

- Madame Véronique Gibot (Présidente CD02) : Présente
- Madame Sophie Allart (Secrétaire CD02 & responsable ETD Natation Artistique) : Présente • Monsieur Mathieu Sevaux (Responsable ETD Natation) : Présent
- Monsieur Frédéric Esnault (Trésorier & responsable Officiels) : Présent

Représentants des Clubs :

- **Château-Thierry :** Madame Manu Leriche, Madame Ana Fernandes, Monsieur Patrice Parmentier
- **Chauny :** Madame Valérie Persent, Madame Elisabeth Dejardin
- **Hirson :** Madame Brigitte Dambron
- **Saint-Quentin :** Monsieur Christophe Liebert, Monsieur Kevin Macarez
- **Sissonne :** Madame Nathalie Berriot
- **Soissons (Natation) :** Monsieur Vincent Labouglie**,** Monsieur Florian Gibot, Monsieur Bidel Aissaoui
- **Soissons (Natation Artistique) :** Monsieur Roger Dufour
- **Villers-Cotterêts :** Madame Aline Lepolard

Membres Honoraires :

- Madame Mado Bernavon

Vérificateurs aux comptes :

- Monsieur Marc Conrad
- Monsieur Pascal Perdereau

Secrétariat :

- Mademoiselle Jeanne Gilles
- Monsieur Tom Perdereau

Invités :

- Madame Dominique Cupillard (Présidente Ligue HDF)
- Monsieur Philippe Calmus (CDOS 02)

Liste des Excusés

Membre du bureau et responsable

• Monsieur Victorien Laforest (Responsable ETD Water-Polo)

Clubs :

• **Château-Thierry :** Monsieur Guillaume Leriche

• **Chauny :** Monsieur Nicolas Merlinat, Monsieur Loïc Meurisse

• **Hirson :** Monsieur Benjamin Demarquay, Madame Evangeline Becar, Monsieur Thibault Cauet •

Laon : Monsieur Alexis Calmus,

• **Saint-Quentin :** Monsieur Vincent Timbert, Monsieur Denis Soirfeck, Monsieur Benjamin Buignet

• **Sissonne :** Madame Pauline Berriot

• **Soissons (Natation) :** Monsieur Raphaël Tison**,** Monsieur Arthur Clair

• **Soissons (Natation Artistique) :** Madame Marie-Agnès Zilavec

• **Villers-Cotterêts :** Monsieur Damien Barat, Monsieur Bruno Votte, Madame Lydie Brassart

Invités Excusés :

• Monsieur Nicolas Fricoteaux (Conseil Départemental de l'Aisne)

• Madame Colette Blériot (Conseil Départemental de l'Aisne)

Rapport Moral, Présenté par Madame Véronique Gibot

L'Assemblée Générale s'est ouverte par des remerciements adressés aux membres, nageurs, bénévoles et partenaires pour leur engagement tout au long de la saison. Une mention particulière a été faite à Madame Dominique Cupillard, Présidente de la Ligue des Hauts-de-France, ainsi qu'à Monsieur Philippe Camus, Président du CDOS de l'Aisne. Le rapport moral 2025 du Comité Départemental de Natation de l'Aisne a été présenté avec fierté et reconnaissance.

Hommage à Béatrice Caron

L'année 2025 a été profondément marquée par la disparition de notre trésorière, Béatrice Caron. Son engagement, sa rigueur et ses grandes qualités humaines, gentillesse, sagesse et bienveillance, ont durablement marqué le comité. Afin d'honorer sa mémoire, le Comité a créé une épreuve d'eau libre intitulée « La Vague du Souvenir ». La première édition s'est tenue le 31 août 2025 à la base nautique de La Frette à Tergnier et a rencontré un fort succès, tant sur le plan sportif qu'émotionnel. La prochaine édition est prévue le 14 juillet 2026. Le comité adresse ses sincères remerciements aux participants, bénévoles, officiels, à la base nautique de La Frette, à la Ville de Tergnier et au Département de l'Aisne.

Bilan Général de la Saison 2024-2025

La saison 2024-2025 confirme la solidité de l'écosystème fédéral départemental, soutenu par une base de pratiquants élargie, des résultats sportifs en progression et un équilibre financier positif. Le comité compte 2 109 licenciés répartis entre 1 131 pratiquants en « Natation pour tous », 514 compétiteurs, 97 encadrants et 367 licenciés dans d'autres catégories. Cette dynamique repose sur un réseau structuré de neuf clubs affiliés.

Douze compétitions départementales ont été organisées au cours de la saison. Les résultats en Coupe 263 sont encourageants avec une 5e place chez les benjamines (7 856 points) et une 3e place chez les benjamins (8 505 points). En Coupe 263 (Aisne), le département se classe 5e avec 425 points. Le water polo contribue également à cette dynamique, notamment avec l'organisation de la Hopla Cup sur quatre jours et plus de quinze matchs disputés. L'équipe mixte départementale, composée de douze nageurs, a enregistré deux victoires pour Laon.

L'exercice 2025 se clôture sur un résultat financier positif de + 1 644,57 €, confirmant une gestion saine et rigoureuse. Au niveau national, le département se positionne à la 22e place du classement « Mon département en action », un classement encourageant qui invite à poursuivre les efforts engagés.

Développement de l'Eau Libre

L'eau libre poursuit son essor avec le succès confirmé de La Vague du Souvenir et l'organisation d'Axo'plage au lac de Monampteuil en septembre 2025 par le club de Laon. Pour 2026, les objectifs sont de pérenniser ces événements, d'explorer de nouveaux sites naturels, de former davantage d'officiels et de développer la pratique, tant loisir que compétitive.

Natation Artistique

La natation artistique connaît une dynamique positive. Le Critérium Poussines 2025 a été une réussite, marquant les premières compétitions pour plusieurs jeunes nageuses. Le comité remercie chaleureusement les parents et bénévoles pour leur implication et a tenu à offrir un cadeau à chaque participante. Les perspectives pour 2026 incluent la poursuite de la formation des entraîneurs, le développement de l'école de natation artistique, une participation accrue aux compétitions régionales ainsi que l'organisation d'une rencontre départementale le 8 février 2026 à Laon.

Formations et Développement des Compétences

En 2025, le comité a mené un programme structuré de formations à destination des dirigeants, bénévoles, entraîneurs et officiels. Des sessions en management associatif, communication, stratégie et recherche de financements ont été organisées en février et avril à la piscine de Laon, avec des retours très positifs. Les entraîneurs ont bénéficié de formations spécifiques, notamment en gestion des conflits et en performance sportive.

Le comité a également renforcé son engagement en faveur des officiels, avec un soutien financier de 2 000 €, afin de consolider le vivier et maintenir un haut niveau de qualité d'encadrement. Le recrutement et la fidélisation des bénévoles demeurent toutefois un enjeu majeur.

Partenariats et Financements

Le comité a bénéficié du soutien de ses partenaires institutionnels. Le Conseil départemental de l'Aisne a accordé une subvention de 4 000 €, l'Agence nationale du sport 3 250 €, et la Ligue des Hauts-de-

France a apporté des aides aux licences ainsi qu'un soutien technique et logistique. Le CDOS 02 et Sport Emploi 02 ont accompagné le comité et les clubs dans leurs démarches liées à l'emploi et à la formation.

Les partenaires privés et locaux, notamment la base nautique de La Frette, les piscines de l'Aisne et MB Métal, ont également contribué au bon déroulement des activités et manifestations.

Perspectives et Objectifs 2026

Pour 2026, le comité souhaite maintenir et développer la qualité des compétitions départementales, renforcer la participation aux circuits Avenir et Benjamins, et accroître le nombre de qualifications aux Championnats de France. L'eau libre poursuivra son développement, la natation artistique continuera sa structuration, et le water-polo mettra l'accent sur la jeunesse et la coopération régionale.

Le comité ambitionne également de moderniser sa communication à travers les réseaux sociaux, la mise à jour du site internet et la création d'une newsletter. Des investissements matériels sont prévus, notamment la finalisation de l'achat d'un starter automatique, le renouvellement des tenues départementales et l'acquisition de matériel spécifique pour l'eau libre. Deux services civiques viendront renforcer l'équipe.

Défis Majeurs

Deux enjeux structurants demeurent : le recrutement et la valorisation des bénévoles, ainsi que la diversification des ressources financières, notamment par le développement du mécénat privé.

Remerciements

Le Comité Départemental exprime sa profonde gratitude envers les nageuses et nageurs, cœur de son action, ainsi qu'aux bénévoles, dirigeants, entraîneurs, officiels, parents, membres du comité et aux neuf clubs affiliés. Un hommage particulier est renouvelé à Béatrice Caron, dont le souvenir continuera d'inspirer les actions du comité. Des remerciements spécifiques sont adressés à Sophie Allart, Mathieu Sevaux et Frédéric Esnault pour leur soutien précieux.

Conclusion et Vœux

L'année 2025 restera une année d'émotions intenses, de réussite sportive et de solidarité. Malgré l'épreuve traversée, le comité a poursuivi avec détermination le développement de la natation dans l'Aisne. Que 2026 soit placée sous le signe de la santé, de la réussite et de l'accomplissement pour toutes et tous. Ensemble, continuons à faire de l'Aisne une référence en matière de natation.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Frédéric Esnault est élu à l'unanimité comme Trésorier du Comité de l'Aisne de Natation

Règlement Financier 2026 (présenté par Madame Véronique Gibot et Monsieur Frédéric Esnault) :

Le règlement financier pour l'exercice 2026 définit les modalités de prise en charge des frais engagés par les bénévoles, salariés et encadrants licenciés agissant pour le compte du Comité. Les frais de secrétariat sont fixés à 50 € et une aide à l'organisation de compétition est maintenue à hauteur de 50 € par réunion. Le remboursement des frais de déplacement, de restauration et d'hébergement reste strictement conditionné à l'accord préalable du Comité et à la présentation de justificatifs détaillés, tels que les factures d'hôtel, les tickets de péage ou les notes de restaurant.

Le barème de remboursement kilométrique est aligné sur le barème fiscal en vigueur, avec une revalorisation notable pour les véhicules électriques. Pour les trajets supérieurs à 20 km, le remboursement s'effectue sur la base de 0,30 € par kilomètre, tandis que les déplacements en train ou en avion sont remboursés sur la base du tarif réel de la seconde classe ou de la classe économique. Enfin, le règlement rappelle la possibilité pour les bénévoles de renoncer au remboursement de leurs frais au profit d'un abandon de créance, ouvrant droit à une réduction d'impôt de 66 % dans le cadre d'un don au Comité.

Concernant l'indemnisation, le Comité a versé 1 360 € d'aides aux clubs pour la participation de leurs officiels, tandis que les pénalités pour absence s'élèvent à 1 110 €. Pour soutenir les petites délégations en 2026, l'assemblée a validé un assouplissement du barème de présence : désormais, un seul officiel est requis pour un nageur engagé, et deux officiels suffisent pour une équipe de 2 à 5 nageurs. Au-delà de 5 nageurs, la règle de trois officiels reste en vigueur.

Le règlement financier est approuvé avec un total de 674 voix contre 248, abstention de Château Thierry, Chauny et Saint Quentin.

Madame Véronique Gibot propose que les clubs ayant voté contre ou s'étant abstenus engagent une réflexion commune, afin de soumettre une proposition de règlement financier pour le mois d'octobre 2026

Rapport Financier 2025 (présenté par Monsieur Frédéric Esnault)

L'exercice budgétaire 2025 se clôture sur un résultat positif de 1 644,57 €, affichant une baisse de 15 % par rapport à l'année précédente. Les recettes totales s'élèvent à 39 171,42 €, portées par une hausse des subventions et des cotisations, tandis que les dépenses atteignent 37 526,85 €. Au 31 décembre 2025, la trésorerie disponible s'établit à 10 558,58 €.

L'analyse détaillée montre des situations contrastées selon les activités, avec notamment un déficit important de 6 093,77 € pour le secteur Water-Polo, principalement dû à des frais d'hébergement et de restauration élevés lors des déplacements. De plus, le financement de la formation des entraîneurs reste un point de vigilance, car la subvention de l'Agence Nationale du Sport ne couvre que 23 % des coûts salariaux engagés.

Monsieur Esnault souligne la nécessité de maîtriser davantage les frais de déplacement et de rechercher des financements complémentaires pour l'exercice 2026. Malgré ces défis spécifiques, la situation financière globale du comité demeure saine et permet de soutenir les projets sportifs de la saison à venir.

Les vérificateurs, Monsieur Pascal Perdereau et Monsieur Marc Conrad, font la lecture de leur rapport.

Quitus au trésorier et au comité directeur pour la clôture du bilan au 31 décembre et affectation du

résultat en report à nouveau.

Le rapport financier (bilan financier et budget prévisionnel) est approuvé à l'unanimité.

Rapport sur les Officiels - Saison 2024-2025 (présenté par Monsieur Frédéric Esnault)

Le département compte 148 officiels au 18 janvier 2026, affichant une légère progression dans la majorité des disciplines, notamment en natation course où le nombre de juges-arbitres passe de 5 à 7.

Monsieur Esnault précise que les formations initiales et continues, essentielles à la qualité des jugements, restent assurées en visioconférence par l'ERFAN des Hauts-de-France. Il appelle cependant les clubs à poursuivre le recrutement de nouveaux bénévoles pour garantir le renouvellement des effectifs.

Le Comité de l'Aisne maintient son dispositif unique de soutien financier, versant cette année une aide globale de 1 360 € aux clubs pour l'investissement de leurs officiels. En parallèle, les pénalités pour non-présentation d'officiels s'élèvent à 1 110 € pour la saison 2025.

Rapport d'activité Natation (présenté par Monsieur Mathieu Sevaux)

1. Natation Course

Malgré des contraintes de calendrier et d'accès aux bassins, l'année 2025 a été un cru exceptionnel. Au niveau départemental, le FC Laon natation domine notamment avec Jeanne Gilles (13 titres) et Tom Perdereau. Le club de Château-Thierry maintient sa 2ème place grâce aux performances de Julie Parmentier et Pauline Dessoye. Sur la scène nationale, l'Aisne brille particulièrement avec :

• Clara Pagnon (Saint-Quentin) : Double Championne de France N2 et qualifiée aux France Élite. •

François Labouglie (Soissons) : Champion de France Juniors avec 9 podiums nationaux. • Sacha Velly

(Laon) : Finaliste européen (7^{e}) sur 1500m aux Championnats d'Europe à Lublin. 2. Eau Libre

La discipline connaît un rayonnement international sans précédent. Sacha Velly s'est affirmé comme l'un des meilleurs mondiaux en terminant 5^{e} du classement général de la Coupe du Monde et en décrochant le bronze avec le relais français aux Championnats d'Europe. La relève est assurée par Tom Perdereau, double vainqueur en Coupe de France, et Amaury Perdereau, qui domine la catégorie Benjamin. Les Championnats de l'Aisne à La Frette, placés sous le signe du souvenir en hommage à Béatrice Caron, ont confirmé la vitalité de cette pratique sur notre territoire.

3. Maîtres

Bien que la fréquentation axonaise soit en baisse, les résultats restent d'un excellent niveau. À Saint Quentin, le club local a raflé 20 titres individuels en régionaux. Au niveau national, plusieurs nageurs se sont illustrés :

• Marie-Laure Bellhadj (Saint-Quentin) : Championne de France sur 200m 4 Nages. •

Estelle Friedt (Hirson) : 2 titres aux Championnats de France N2.

• Denis Soirfeck (Saint-Quentin) : Médaille de bronze aux Championnats de France N1.

L'assemblée donne rendez-vous fin mars 2026 à Laon pour les prochains Championnats de l'Aisne Maîtres.

Rapport d'activité Water-Polo Saison 2024-2025 (présenté par Monsieur Mathieu Sevaux)

Monsieur Mathieu Sevaux présente le rapport de Monsieur Victorien Laforest, absent. La saison a été marquée par un duel permanent entre les clubs de Laon et Saint-Quentin.

En National 3, après une phase de poules exigeante, Laon s'est illustré en phase finale en décrochant la 3e place, devant Saint-Quentin (4e). Le club de Laon a également remporté la première édition de la Coupe de l'Aisne senior.

Chez les jeunes, malgré l'absence de championnat officiel dû aux effectifs, la dynamique est restée forte sous l'impulsion de Victorien Laforest et Benjamin Buignet. Les jeunes Laonnois ont remporté le tournoi de Saint-Quentin ainsi que la Coupe de l'Aisne de leur catégorie.

Une entente départementale a également brillé par sa cohésion lors de la Hopla Cup à Mulhouse face à des clubs internationaux.

Sur le plan technique, Victorien Laforest a participé au titre de Champion de France U17 en tant qu'adjoint de la sélection régionale. Enfin, l'assemblée salue le départ de Francis Lignot, entraîneur emblématique de Laon, après des décennies d'engagement exceptionnel pour le water-polo axonais.

Le rapport de la commission Natation Artistique (présenté par Madame Sophie Allart)

Elle rappelle que la saison 2024/2025 a été marquée par d'importantes adaptations réglementaires, renforçant la place de la difficulté technique dans les ballets. Ces évolutions, testées au niveau international, modifient les stratégies de composition et impactent l'approche artistique des programmes.

La natation artistique dans l'Aisne regroupe 96 nageuses encadrées par 21 intervenants répartis entre les clubs de Laon, Sissonne et Soissons. La saison a également connu quelques mouvements d'effectifs, ainsi que la première participation des Synchro Ladies en compétition.

Sur le plan sportif, les clubs axonais ont participé aux différentes échéances départementales, régionales et interrégionales (Synchro Nat, Critérium, Coupe de la Ligue, Challenges et Championnats). Plusieurs podiums ont été obtenus, notamment par le club de Soissons en figures imposées, solos et duos, ainsi que par le club de Laon en équipe Critérium et en catégorie Sénior.

Plusieurs nageuses se sont qualifiées au niveau N2. En catégorie Junior, les performances d'Emeline Merlo sont particulièrement soulignées. En catégorie Master, Sophie Allart obtient une 4e place au Championnat de France.

Malgré un contexte réglementaire exigeant, la discipline demeure dynamique et en progression. Madame Sophie Allart remercie l'ensemble des nageuses, entraîneurs, bénévoles et officiels pour leur engagement tout au long de la saison.

Les rapports sportifs sont approuvés à l'unanimité.

Intervention de Monsieur Camus (CDOS 02)

Monsieur Camus exprime son plaisir d'être présent et salue la forte complicité unissant les neuf clubs de l'assemblée. Il souligne que les difficultés financières de certaines structures peuvent être accentuées par le retrait des pass'sports. Abordant le volet technique, il confirme que la pénurie d'officiels et les problématiques d'arbitrage constituent des enjeux majeurs pour la pérennité des compétitions. Pour y répondre, il valorise l'offre de formation du CDOS, notamment celle dédiée aux jeunes dirigeants sur plusieursjours, ainsi que les cycles de week-ends organisés par le Comité Régional Olympique et Sportif pour encourager la prise de responsabilités chez les jeunes.

Monsieur Camus appelle ensuite à une vigilance accrue face à la recrudescence du piratage informatique visant l'ensemble des fédérations. Il présente également le dispositif Sport Emploi 02 comme une solution concrète pour alléger les contraintes administratives lors de l'embauche de cadres sportifs. Évoquant la cohésion territoriale, il cite en exemple la journée "Aisne d'été" (Estiv'Aisne) à Monampteuil, qui favorise les échanges entre les jeunes des accueils de loisirs et les clubs. Il conclut son intervention en adressant à l'ensemble des membres ses meilleurs vœux de réussite, tant sur le plan personnel que sportif, pour l'année à venir.

Intervention de Madame Cuppillard (Présidente Ligue des Hauts-de-France)

Madame Cuppillard remercie l'assemblée pour son accueil et souligne le dynamisme des neuf clubs de l'Aisne. Elle salue le travail du salarié du Comité et souligne les formations et l'investissement de Véronique Gibot, d'Alexis (membre du comité directeur de la Ligue) et de Frédéric Esnault pour son suivi rigoureux des officiels. Elle insiste sur l'importance de la formation, notamment celle des jeunes dirigeants. À ce titre, elle invite à réfléchir à la valorisation du temps bénévole et suggère l'organisation d'une journée découverte dédiée au plongeon.

Concernant la sécurité, elle revient sur le piratage informatique lié à la diffusion de codes extranet, rappelant que chaque mot de passe doit rester strictement privé. Elle informe également les clubs de la possibilité d'acquérir des places avec une réduction de 20 % pour les Championnats d'Europe à Paris. Madame Cuppillard conclut son intervention en présentant ses meilleurs vœux de réussite pour l'année à venir.

Fin de l'Assemblée générale à 18h15.

À la suite de celle-ci, Madame Gibot invite l'ensemble des participants à partager un moment convivial.

F.F.N Natation
Comité Départemental
de l'Aisne

F.F.N Natation
Comité Départemental
de l'Aisne

Véronique Gibot Sophie Allart Présidente Secrétaire